

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QU'EST-CE QUE LE 9 AV ? (CETTE ANNÉE DIMANCHE 18 JUILLET 2021)

- Le 9 Av commémore de tristes événements :
- La faute des explorateurs dans le désert du Sinaï (voir Parachat Chela'h Le'ha)
- La destruction des deux Temples de Jérusalem (en 423 avant l'ère commune et en 70 après l'ère commune)
- La chute de la ville de Betar lors de la révolte de Bar Ko'hba
- L'expulsion des Juifs d'Espagne en 1492
- Le début de la Grande Guerre de 1914 - 1918.

On jeûne depuis la veille (samedi 17 juillet 2021 à partir de 21h15). Pour la Havdala, on ne prononce que les bénédictions : Boré Meoré Haèch et Hamavdil. On enlève les chaussures en cuir après la prière de Maariv samedi soir 17 juillet 2021. On ne s'assied que sur une chaise basse comme les endeuillés. On lit les Lamentations de Jérémie. On ne mange plus, on ne boit plus et on ne se lave pas – sauf pour des raisons d'hygiène – jusqu'à dimanche 18 juillet à 21h49.

Dimanche matin 18 juillet, on ne prononce pas la bénédiction : « Chéassa Li Kol Tsorki ».

On évite de se saluer mais si quelqu'un a oublié que c'est un jour de deuil, on répond doucement à ses salutations. On ne prononce pas les prières de Ta'hanoun (supplications). On lit les Kinot (prières rappelant les souffrances endurées par le Peuple juif le 9 Av tout au long des générations).

A partir de dimanche après-midi (14h30 environ), on écoute le Siyoum du traité Moèd Katane (à la radio ou sur internet par exemple) on peut s'asseoir sur une chaise normale, on peut vaquer au ménage et préparer le repas du soir.

Dimanche 18 juillet, le jeûne se termine à 21h49 et on récite la Havdala.

On peut manger la viande, boire du vin, se couper les cheveux, se laver et laver le linge à partir de lundi 19 juillet à 14h30.

Le Chabbat 15 Av (24 juillet 2021) est un jour particulièrement joyeux.

F.L.

Bénéficiez de **15% de remise** + d'une **deuxième paire offerte** avec le code "LA SIDRA"

VOTRE OPTICIEN A PLEINE VUE

Nos opticiens vous reçoivent dans les 4 boutiques A PLEINE VUE

37 Avenue Jules Cantini ② / 35 Avenue du Prado ③
56 rue de Rome ① / 13 Avenue Maréchal Foch ④

OPICENS A PLEINE VUE

DANYBERD

TRADITIONAL CLOTHES

AIX-EN-PROVENCE
3 bis rue Fernand Dol
04 42 27 58 69

MARSEILLE
163 rue Paradis
04 91 02 48 31

Danyberd Aix
Danyberd Marseille

VOTRE NOUVEAU BETH HABAD

En plein cœur du village de Mazargues, votre nouveau Beth Habad vous accueille pour les offices, les fêtes, des activités pour les jeunes ados Cteen et étudiants. Un **messibot chabat** pour les enfants tous les chabat Matins. Des **cours de Torah** pour Hommes et soirées féminines à thème. Tous les midi **Repas Cachet** pour les commerçants avec l'office de Minha.

Adresse: **65 BD de la Concorde 13009 Marseille**
Il permet de desservir les quartiers de Sourmiou, les Beaumettes, Luminy, Vaufrèges et Michelet

Rav Chneor & Mouchka Assouline
06 17 78 79 72

TKIDS

TALMUD TORAH 9^{ème} Mercredi!

UNE EDUCATION JUIVE DE QUALITE

- COURS POUR DEBUTANTS ET AVANCÉS
- APPRENDRE LES VALEURS DU JUDAISME
- ATELIERS CREATIFS ET LUDIQUES

HABITANT LES PERCHES de 13h30 à 16h

Infos/inscriptions:
Rav Mendel Assouline
06 64 88 25 04
habad9eme@gmail.com

Tkids Beth Habad Marseille Pére

TSIVOT HACHEM KIDS

TALMUD TORAH TKids 8ème

TOUS LES DIMANCHES De 9h45 à 12h15 Pour garçons et filles

- LECTURE ET ÉCRITURE
- INITIATION À L'HÉBREU
- SIGNIFICATION DES FÊTES
- ATELIERS LUDIQUES
- HISTOIRE JUIVE
- PRÉPARATION À LA BAR MITSVA

Renseignements et inscriptions : Rav Eliahou ALTABÉ - 06 11 60 03 05

PROTOCOLE SANITAIRE RESPECTÉ

BETH HABAD 12^{ème}

OR Ménéhem

A vos cotés toute l'année :

- offices quotidiens
- kolél boker
- événements
- cours de Torah hebdomadaires
- talmud Torah
- mobile Mitsva
- verification tefilines et mezouzot
- beth hamidrach
- colonies garçons

BETH HABAD marseille 12^{eme}
Rav Emmanuel Taubenblatt
06 25 70 32 12
57 avenue de St Julien 13012 Marseille

www.bh12.fr

La Sidra DE LA SEMAINE

Jeûne du 9 Av
début chabbat 17 juillet : 21h 15 fin
dimanche 18 juillet : 21h 49

19^{ème} année

DÉVARIM

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Dévarim
Devant l'assemblée des Enfants d'Israël, Moché répète la Torah ainsi que les événements qui se sont produits au cours du voyage de quarante années. Il leur adresse des reproches pour leurs iniquités et les enjoint de rester fidèles à leur héritage éternel. Moché rappelle qu'il a nommé des juges et des magistrats pour le seconder, le voyage depuis Sinaï dans le désert, l'épisode des Explorateurs, le décret de D.ieu Qui attendra quarante ans avant de permettre au peuple d'entrer en Israël.
Moché évoque également quelques événements plus récents : les querelles avec Moav et Amon, les guerres contre les rois Emorites, l'installation des tribus de Réouven, Gad et une partie de Menaché, le message qu'il a adressé à son successeur Yehouchoua, pour ses futures batailles dans la reconquête d'Israël : « Ne les crains pas car l'Eternel ton D.ieu combattra pour toi ».

Entre Tofèl et Lavan
Dans la Paracha Devarim, nous voyons Moché reprocher aux Juifs les méfaits dont ils se sont rendus coupables durant leur séjour dans le désert. Il se réfère clairement à certains de ces actes mais aussi sous forme allusive pour d'autres.
L'un des péchés auquel Moché fait allusion est la plainte du Peuple juif à propos de la Manne, lorsqu'ils déclarèrent qu'ils étaient fatigués de ce pain des Cieux particulier qui possédait tous les goûts que désirait la personne.
Rachi explique que cela fut sous-entendu par Moché quand il dit : « Voici les paroles que Moché prononça pour tout Israël... entre Tofèl et Lavan ». Citant Rabbi Yo'hanan, Rachi commente : « Nous avons passé en revue toute la Torah et n'avons pas trouvé d'endroits appelés Tofèl ou Lavan ». Cela signifie plutôt que Moché les admonesta pour leurs paroles de querelle [en hébreu : Tofèl], concernant la manne qui est blanche [en hébreu : Lavan]. Pourquoi Moché évoqua-t-il leurs récriminations de façon si indirecte ? Et autre question : quelle est la relation entre la plainte et le fait que la Manne était blanche. Que signifie la couleur de la Manne ?

Tous les aspects de la création sont intrinsèquement limités. Par exemple, dans un contexte ordinaire, il est impossible qu'un aliment ait deux goûts différents et a fortiori qu'il possède toutes les saveurs.
Il est donc clair que le fait que la Manne contienne tous les goûts indiquait qu'elle n'avait pas une origine terrestre mais que c'était bien un « pain du Ciel ». En tant que tel, elle n'avait aucune des limites matérielles mentionnées plus haut et pouvait prendre simultanément des saveurs ordinairement opposées. Aussi, même lorsque la Manne descendait dans ce monde, elle restait libre de toutes limites matérielles.
Et s'il est vrai que toute chose physique possède une source spirituelle, quand elle descend dans le royaume matériel, elle endosse les caractéristiques et les limites de ce monde concret.
En revanche, la Manne, même quand elle descendait ici-bas et

suite p. 2

HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE CHABBAT DÉVARIM

MARSEILLE
Entrée ven : 21h02
Sortie : 22h12

Edito

Une semaine différente

Terrible semaine que celle qui précède le 9 Av, jour anniversaire de la destruction du premier et du second Temple de Jérusalem. Semaine de tristesse et de souvenir tragique. Sans doute... Et du reste les prescriptions de la loi juive sont là pour rappeler ce caractère incontournable de la période. Pourtant, on le sait : seule la joie nous conduira à la victoire – en l'occurrence l'effacement de toute trace des drames passés. Le mot est connu : lorsqu'un soldat part au combat, il y va, un chant de joie sur les lèvres alors qu'il se rend au cœur du danger. Et c'est par cette joie qu'il ramportera la bataille. C'est dans une telle situation que cette semaine nous trouve. Et avec un accent plus fort du fait que, le 9 Av tombant un dimanche, il commence avec la fin du Chabbat, jour de délice et de joie par excellence. La joie doit donc rester présente ; reste à définir comment.

La Torah est définie comme « réjouissant le cœur de l'homme ». C'est dire que son étude est un motif de réjouissance d'autant plus légitime que, nous est-il enseigné, « Sion sera libéré par la justice », c'est-à-dire par l'étude de la Torah. Si tout dépend de notre attitude, n'est-il pas, par nature, urgent d'entreprendre l'œuvre nécessaire ? Etude de la structure du Temple – cela a été dit ; conclusion quotidienne de l'étude d'un traité du Talmud – toute la semaine à 14h30 sur Radio J. Transformer le temps que nous vivons, et ainsi le monde tel que nous le connaissons : c'est l'enjeu.

Et, ne l'oublions pas, ce Chabbat est veille du jeûne. Par lui-même, il écarte toute tristesse au point que rien ne doit y transparaître d'un tel sentiment sous peine de porter atteinte à la plénitude du jour. Il faut ainsi le vivre au plus haut degré, être conscient que ce Chabbat est celui « de la vision » – où D.ieu nous montre spirituellement le troisième Temple prêt à réapparaître en ce monde, à son endroit. En manière d'encouragement et comme pour nous dire : le temps est venu, c'est à chacun d'agir.

Laissons donc aller, plus que notre imagination, notre perception la plus aigüe et notre sens de l'histoire. Animés de l'enthousiasme dont sont dignes les grandes causes, avançons encore, portés par cette joie intérieure que seul l'attachement à la Torah et à ses enseignements confère. C'est aujourd'hui que nous édifiions demain et c'est l'avenir qui attend notre réponse et notre action.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HABAD LOUBAVITCH MARSEILLE

-Rav Yossef Its'hak Labkowski-
Si vous souhaitez dédier la "Sidra de la Semaine" à la mémoire d'un défunt ou passer une annonce publicitaire, contactez-nous au 06 52 23 77 41

Si vous souhaitez dédier la "Sidra de la Semaine" à la mémoire d'un défunt ou passer une annonce publicitaire, contactez-nous au 06 52 23 77 41

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat

apportait la subsistance matérielle, restait essentiellement identique à ce qu'elle était En Haut.

C'est la raison pour laquelle elle était blanche : puisque ce pain descendait dans le monde physique, il devait avoir une couleur. Il prit donc la couleur la plus simple de toutes les couleurs : le blanc.

Et pourtant, les Enfants d'Israël se plaignirent que la Manne n'était pas assez matérielle pour eux. Ils étaient fatigués de manger une nourriture avec si peu de « substance », une nourriture qui était instantanément absorbée par le corps et ne possédait pas la densité d'un aliment naturel.

Voilà pourquoi ils déplorèrent que la Manne était « trop, blanche » : elle était trop immatérielle.

Nous savons que la Torah est aussi appelée « pain ». Nos Sages expliquent que le pain céleste et le pain terrestre font également respectivement allusion aux parties allusives et aux parties révélées de la Torah.

Puisque les parties révélées sont habillées dans l'intellect humain, elles sont comprises à travers la discussion, les questions, etc. à leur propos et sont comparables au pain terrestre, tangible.

Bien que la partie secrète de la Torah puisse également être accessible à l'intellect, la Divinité y est palpable. C'est ainsi qu'elle est comparée au pain céleste qui garde ses caractéristiques spirituelles même lorsqu'il descend sur terre.

Ainsi, se plaindre de la Manne signifiait également se plaindre des parties ésotériques de la Torah, du fait que sa forme d'étude, qui ne peut être entièrement appréhendée par l'intellect, reste métaphysique et intangible.

C'est la raison pour laquelle Moché communiqua ses reproches, de façon allusive, car l'insatisfaction par rapport à la Manne ne portait pas seulement sur la substance matérielle mais elle s'étendait également à son aspect caché, à la partie ésotérique de la Torah qui est liée à la partie cachée de notre âme.

En adressant ses reproches au Peuple juif de cette manière, Moché découvrit et révéla cet

aspect de leur âme et fit ainsi naître en eux un désir de « pain céleste ».

Chabbat 'Hazone : une double vision
Nous lisons systématiquement la Paracha Devarim le Chabbat qui précède le 9 Av, jour qui commémore la destruction du premier et du second Beth Hamikdash (Temples de Jérusalem). Ce Chabbat est connu sous le nom de Chabbat 'Hazone, parce que le premier mot de la Haftara est 'Hazone, « vision ». Il s'agit de la vision d'horreur du prophète Yéchayahou (Isaïe).

Inversement, le célèbre Rabbi Lévi Its'hak de Berditchev explique que ce Chabbat est dénommé Chabbat 'Hazone car, en ce jour, « est accordée à chaque Juif une vision lointaine du futur Beth Hamikdash. »

Comment concilier ces deux approches apparemment opposées de la « vision » de Chabbat 'Hazone ?

Mentionnons tout d'abord une question d'ordre plus général concernant la destruction du Beth Hamikdash. La loi statue qu'il est interdit de démolir la plus petite partie soit-elle du Beth Hamikdash si c'est fait avec une intention destructrice.

Puisque D.ieu est, pour ainsi dire, lié par les mêmes commandements que ceux qu'il a donnés au Peuple juif, comment a-t-il pu permettre la destruction du Temple, d'autant plus qu'elle a été commise sous Son ordre ? Si le Peuple juif ne le méritait pas, Il aurait pu simplement le cacher, comme Il l'a fait avec le Michkan !

La seule circonstance, où la démolition d'une partie du Beth Hamikdash ou même d'une synagogue est permise, est pour en rectifier la structure et la reconstruire au même endroit.

Force nous est donc d'affirmer que la raison de la destruction avait pour but de le remplacer par un édifice encore plus splendide. C'est ainsi que nous lisons dans le Midrach que la destruction du Beth Hamikdash était conditionnelle à sa reconstruction par D.ieu, de sorte que l'acte destructeur lui-même faisait partie du processus de la reconstruction.

Cela nous conduit à une conclusion extraordinaire concernant la destruction du premier Temple et très certainement du second Temple.

La construction du troisième Beth Hamikdash n'est pas quelque chose qui commencera à l'Ère future mais elle a commencé immédiatement après la destruction du second Beth Hamikdash.

Et c'est là le but ultime de ces destructions du Temple : D.ieu désire le « rectifier ».

Plutôt qu'un édifice construit par l'homme, et donc, en tant que tel, incapable de perdurer, Il désire le construire Lui-même et donc qu'il dure à tout jamais.

Il en va de même pour l'exil en général, et tout particulièrement pour cet exil final. Selon notre perception, la rédemption commence longtemps après le début de l'exil. En revanche, dans un sens plus profond, elle a commencé avec le début de l'exil.

En effet, l'exil a pour but que le service divin que nous y exerçons suscite l'élévation de l'Ère future. C'est pourquoi, les premiers moments de l'exil font partie intégrante de la rédemption à venir. A la lumière de ce qui précède, l'apparente contradiction que nous soulevions plus tôt est résolue.

A l'intérieur de l'exil lui-même, même dans les plus sombres moments (juste avant le 9 Av), l'on peut percevoir le futur Beth Hamikdash. Cela permet au Juif de surmonter les difficultés et l'obscurité de l'exil de sorte que son service divin devient meilleur. Cela, à son tour, amène la révélation du troisième Beth Hamikdash de sorte que la « vision » devient extraordinaire. Que se produise la révélation immédiate et concrète du troisième Beth Hamikdash.

השיחת השבוע מוקדשת
להצלחת האישה
נחמה דבורה שתחי'
בת יוכבד שפרה
ולכל משפחתה

השיחת השבוע מוקדשת
לע"נ
Reb Tsvi Hirsch ע"ה
Ben
Reb Haim Chaoul ע"ה
TAUBENBLATT

Etude du RAMBAM

• DIMANCHE 11 JUILLET – 2 AV

Mitsva positive n° 15 : C'est le commandement nous incombant de poser une Mezouza.

Mitsva positive n° 18 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint que tout homme de notre peuple possède son propre rouleau de la Torah.

• LUNDI 12 JUILLET – 3 AV

Mitsva positive n° 17 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel tout roi de notre peuple siégeant sur le trône royal doit écrire un rouleau de la Torah pour lui-même, dont il ne se séparera pas.

• MARDI 13 JUILLET – 4 AV

Mitsva positive n° 14 : C'est le commandement qui a été enjoint de faire des franges (Tsitsit) à nos vêtements qui possèdent quatre coins.

• MERCREDI 14 JUILLET – 5 AV

• JEUDI 15 JUILLET – 6 AV

• VENDREDI 16 JUILLET – 7 AV

Mitsva positive n° 19 : Il s'agit de l'ordre qui nous a été enjoint de rendre grâce à D.ieu après chaque repas.

• SAMEDI 17 JUILLET – 8 AV

Mitsva positive n° 19 : Il s'agit de l'ordre qui nous a été enjoint de rendre grâce à D.ieu après chaque repas.

Mitsva positive n° 215 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de pratiquer la circoncision.

Extrait du Séfer Hamitsvot (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif



LA MAISON MICKAËL
Cocher Beth Din de Marseille

21 promenade Georges Pompidou - 13008 Marseille
Tél. 04 91 225 203 - 06 999 6 1000
info@lamaisonmickael.fr www.lamaisonmickael.fr

- Parking Privé et Gratuit à disposition de notre clientèle - Réservation fortement conseillée

L'AUMÔNIER

« J'ai connu le Rabbi avant qu'il n'assume officiellement la succession de son beau-père, le Rabbi précédent, raconta ce rabbin rencontré dans une synagogue américaine. Je travaillais près du 770 Eastern Parkway et, quand je le rencontrai, il me saluait car le Rabbi respectait chacun. Même quand je m'installai ailleurs, je maintins le contact avec le Rabbi et lui écrivais de temps en temps. Pour moi, il était clair qu'il comprenait parfaitement la situation de ceux qui demandaient ses conseils.

Quand je devins rabbin de cette ville, ma fonction m'amena à fréquenter certains notables importants.

Un jour, une dame arriva chez moi, bouleversée et m'annonça tout de go : « C'est le Rabbi de Loubavitch qui m'a envoyé vers vous ! ». J'étais très surpris et elle me raconta son histoire : sa fille, adolescente s'était acquiescée avec de très

mauvais camarades. Un jour, la mère avait trouvé une note de sa fille l'informant qu'elle s'était enfuie avec « un ami », de fait un gredin de la pire espèce. Désespérée, la dame avait supplié le Rabbi de l'aider et celui-ci lui avait conseillé de s'adresser à moi : elle avait pris le premier avion disponible et était venue directement à mon bureau pour me demander de retrouver sa fille !

C'était absolument invraisemblable : qu'est-ce que le Rabbi voulait de moi ? Il est vrai que je connaissais beaucoup de monde à la mairie et dans la police mais je ne comprenais pas du tout comment je pouvais l'aider. Je lui demandai néanmoins de me donner le nom de « l'ami » que sa fille avait mentionné. Nous avons prévu de nous retrouver quelques jours plus tard. Dès qu'elle quitta mon bureau, je téléphonai au chef de la police et mentionnai le nom du suspect. Il le reconnut aussitôt : « Oui, nous le connaissons, c'est le nouveau chef de gang de la ville. Il est impliqué dans de nombreuses affaires louches mais nous n'avons aucune preuve concrète contre lui ! ».

Je téléphonai aussi à un bureau des inspecteurs chargés des filatures. Il m'informa que l'homme était étroitement surveillé dans l'espoir de trouver des charges contre lui. Je passai encore quelques coups de fil mais tournai en rond, sans aboutir nulle part. Moi-même, je n'étais pas Loubavitch mais il y avait par contre de nombreux 'Hassidim de Loubavitch dans la ville et, certains d'entre eux possédaient des contacts encore plus haut placés que les miens. Qu'est-ce que le Rabbi, avec sa vision divine, avait donc perçu en moi par rapport aux autres ? C'est alors que je réalisai : j'étais le seul aumônier juif de la ville.

Deux semaines plus tôt, un des gardiens m'avait amené dans le quartier de haute sécurité, une zone que je n'avais jamais visitée dans toute ma carrière, pour me « présenter » un détenu : « Celui-là, c'est un dur-à-cuire ! Il contrôle toute la mafia de la ville. Et il est juif ! ».

C'est ainsi que j'avais fait la connaissance d'un homme assigné au confinement le plus strict. Nous avions parlé de D.ieu et du judaïsme. « Certainement, raisonnai-je, cet homme aussi

isolé soit-il devrait pouvoir m'aider ! C'est sans doute le lien qu'il me faut pour mener à bien la mission du Rabbi ! »

Quelques jours plus tard, je retournai à la prison, demandai à revoir ce prisonnier et, tout-de-go, lui parlai de l'homme que je recherchais. Il se figea :

- Mais qu'avez-vous à voir avec un tel brigand ? s'étonna-t-il. Moi aussi, il me dérange car il empiète sur notre territoire ! J'aurais dû le faire éliminer depuis longtemps !

- Cet homme a séduit une jeune fille juive et nous essayons de la retrouver !

La force du Rabbi devait m'accompagner car l'homme promit de m'aider : « Ne vous inquiétez pas, Monsieur le rabbin, je m'en charge ! ». Je savais que, dans ce cas, il valait mieux ne pas poser de question : même si les téléphones portables n'existaient pas encore, ce prisonnier tout confiné fut-il, avait les moyens de contacter ses acolytes à l'extérieur de la prison !

Le lendemain la police reçut un appel : l'homme que je recherchais était justement battu dans la rue ! La police se précipita sur la scène du délit et cet homme gisait inconscient sur le trottoir, avec une pochette de drogue sur lui bien en évidence.

Bien entendu, il fut arrêté et, comme il n'était pas citoyen américain, il serait sûrement condamné à être extradé.

La mère de la jeune fille me demanda de m'assurer que sa fille ne le suivrait pas. Là encore, la bénédiction du Rabbi nous accompagna : le juge qui traitait le dossier était un de mes contacts ! Nous avons mis au point un arrangement pour que la jeune fille puisse témoigner au procès sans être par la suite inquiétée par les « amis de son ami ». Le juge la fit placer dans une famille juive orthodoxe de la ville et, en peu de temps, elle changea complètement d'apparence et de façon de vivre. Aujourd'hui, elle est mariée et s'occupe à merveille de sa nombreuse famille juive.

Le Rabbi s'occupait même de ceux qui ne se préoccupaient pas d'eux-mêmes !

Rav Elchonon Lesches - Chassidic Portraits
Traduit par Feiga Lubbecki



BETH HABAD des Etudiants
à 2 min à pied de la faculté

LUNCH & LEARN
Tous les jours entre
12h00 & 14h00
&
cours de torah tous les marcredis soir 19h

Menu burger étudiants :

- classique
- mexican
- le 770
- chicken
- israeli
- fish
- cheese burger (fromage parve)

HABAD on CAMPUS
Rav Barouh Bard
07 20 32 71 52
7 Rue Crillon 13005 Marseille

<https://aubh5.sumup.link>



ACTIVEIMMO

**GESTION
TRANSACTION - LOCATION**

tel. 04.91.66.37.82 Fax 04.91.66.89.43
e.mail : active.immo@wanadoo.fr
5, bd Louis Salvator 13006 MARSEILLE